

Le Patriote Français

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

JOURNAL

Rue du 25 Mai n. 67.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le dimanche de fête, excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, ou on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés en avance.

HONNEUR ET PATRIE !

ALMANACH FRANÇAIS

Jeudi 29 — Combat de Chat-pignon (Espagne) par le général Mosey (1793).

A DATER DU PREMIER JUILLET L'ABONNEMENT AU PATRIOTE FRANÇAIS EST PORTE DE TROIS PIASTRES A TROIS PATACONS.

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE du Patriote Français sont transportés, à dater du 1er mai, RUE DU 25 MAI, No. 67.

MONTEVIDEO.

A nos compatriotes.

Tous les Français sont invités à se réunir jeudi, 29 juin, à la baraque des Brosses, à midi précis, pour entendre la lecture d'un projet d'adresse du commerce français de la République Orientale, à M. le ministre des affaires étrangères, en France, et procéder à la nomination d'une commission qui s'occupera, dans le plus bref délai, d'une rédaction définitive.

Nota: Il a été impossible de trouver un local plus convenable, à cause des travaux qui s'exécutent en ce moment au Théâtre National.

FRUILLÉTON.

SOUVENIRS DE LA RÉPUBLIQUE.

MEMOIRE D'UN BOURGEOIS DE PARIS.

PREMIER ÉPIQUE.

UNE FEMME CÉLÈBRE.

(Suite.)

En revanche le portrait de Bonaparte était partout. On vendait des paravents représentant son entrée au Caire, et les journaux débattaient sur son compte les plus merveilleuses histoires; l'une d'elle était; qui faisait du jeune général un Scipion à la manière de l'indien, causa une grande sensation. Il ne s'agissait de rien moins que d'une noble vierge égyptienne descendant en ligne directe de Sémiramis. "Son père, estimé pour ses mœurs et sa bienfaisance (nous copions textuellement), l'avait conduite à la tente de Bonaparte."

— Chef, avait-il dit, je croyais un grand homme sans difficile à trouver que les sources du Nil, mais je t'ai vu et je me suis dé trompé. Voici ma fille: elle est sage,

LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Hier, la légion entière a fait une sortie avec une partie de la garnison. Après une vingtaine de coups de fusil, l'ennemi s'est retiré lâchement.

Montevideo.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

AVIS OFFICIEL.

L'interdiction momentanée entre la terre et la station navale de S. M. T. F., qui eut lieu ces jours passés, n'a altéré en rien les bonnes relations entre les deux puissances, ni les considérations dues au pavillon portugais. Cette publication est faite par l'ordre du gouvernement.

AUTRE AVIS OFFICIEL.

M. le consul général de l'empire du Brésil est rentré dans l'exercice de ses fonctions consulaires, par disposition de M. le chargé d'affaires, et avec satisfaction complète du gouvernement qui l'avait sollicité.

La population brésilienne peut, par conséquent, s'adresser de nouveau à son représentant consulaire pour tout ce qui a rapport à ses fonctions, comme cela se faisait avant l'incident qui a motivé l'absence momentanée de M. le consul général.

Après-demain la suite de l'article sur le général Rivera.

FRANCE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Présidence de M. SAUVY. — Séance du 27 mars.

Discours de M. Lamartine.

M. de Lamartine. Messieurs, j'éprouve une vive peine, c'est de remplacer un de mes honorables amis

prends-la pour compagne et donne un second Bonaparte à la terre. Les Égyptiens ont encore plus besoin de lois que les Français n'avaient besoin de victoires.

A ces mots, le noble vieillard avait fait tomber le voile qui cachait la jeune vierge, et le général n'avait pu retenir un cri d'admiration à l'aspect de tant de beauté; mais, détournant la tête aussitôt et saisissant la main de l'Égyptien, il lui avait montré le portrait de la citoyenne Bonaparte suspendu au-dessus de sa couche.

Une autre anecdote, moins ridicule, mais à peu près aussi vraisemblable, fut également répétée par la plupart des gazettes. La scène, cette fois, se passait au Caire, et il s'agissait seulement d'une mesure offerte en don au général par un chef arabe. Bonaparte, après avoir admiré les formes et la rigueur du coursier, avait demandé son âge.

— Deux ans, dit l'Arabe.
— Il est bien jeune pour être si grand, observa le général.

— Le monde en dit autant de vous, répliqua l'Arabe. Et l'armée entière, ajoutait le journaliste, avait applaudi, en reconnaissant que l'esprit n'avait point de patrie.

Le théâtre ne resta point en arrière: dans ces bra-

à cette tribune, et de venir combattre une proposition émanée de moi de moi honorable... C'est, dis-je, pour moi un sujet de peine de venir combattre une proposition très-respectable. Avec son principe, dans ses intentions, émanée du sein de mes honorables amis politiques, et opposée à cette tribune par un homme pour qui je professe la plus profonde estime.

Mais j'ai combattu toujours toute proposition de la loi restrictive, de la loi d'exclusion, de la loi qui dégrade la force de la représentation; et non, selon mes principes et indissoluble. J'honorerais mal l'opposition si je ne faisais le sacrifice de telles convictions, et elle ne m'honorerait pas moi-même si elle me voyait rompre avec mon parti. (Adhésion à gauche.)

Cela dit, j'entre dans la délibération. Sur quel grief permanent est fondée une proposition qui vous est faite tantôt sous un sens, tantôt sous un autre, et qui a toujours le même objet? Que produirait-elle? N'y a-t-il pas d'autres remèdes plus efficaces au mal que l'on signale?

De quoi se plaint-on? On dit: La représentation du pays n'est pas assez large; elle est restreinte à un certain sens de la propriété, et elle laisse debout beaucoup de droits, beaucoup de garanties légitimes. Cette représentation si restreinte est encore fautive dans cette chambre par la présence des 164 fonctionnaires dont on a parlé.

Elle est fautive dans les élections départementales par les influences les moins légitimes de l'administration; elle est fautive enfin par la majorité elle-même.

On dit qu'il y a dans cette chambre des oppositions respectables mais sans principes communs, et pouvant former les bases d'une majorité d'un pouvoir durable; on dit qu'il y a deux grands partis: le centre droit et le centre gauche.

En vain nous chercherions les grands principes qui séparent ces deux fractions, tout se résout en menaces. Il n'y a pas d'incompatibilité entre les centres droit et gauche. Que s'ensuit-il? C'est que le gouvernement est maître d'empêcher toute oscillation, vive, nationale dans le reste de la chambre, maître par conséquent d'empêcher un changement considérable dans la majorité. Et le gouvernement a de même, à l'égard des fonctionnaires, un élément permanent de majorité dans les collèges électoraux.

On dit: Mais lorsque le fonctionnaire public démis est renvoyé aux élections, vous avez la main garantie. À cela il est facile de répondre que certains collèges

accordées au héros du Nil, on représentait une pierre du citoyen Sanchez, précédemment juré à Rome sous le titre de Voyage autour du monde, dans laquelle Bonaparte était déjà appelé du nom de César. Une scène fort plaisante, qui donnait occasion de rappeler brièvement nos derniers triomphes, se donna le surlendemain. L'auteur suppose le Caire pris d'assaut par les Français; les portes du sérail sont brisées, et l'antique Frontignac, s'est déguisé en odalisque pour fuir; mais les femmes qu'il était chargé de garder l'arrêtaient et les livrent aux Français, qui le reconnaissent.

— Un émigré! s'écrie Bonaparte.
Frontignac tombe à genoux, mais le général, soupçonné d'être un agent de Pitt, lui demande s'il est de sa présence en un lieu pareil.

— J'y cherchais une retraite, général, répond-il poliment.

— Si près de l'armée française?
— Hélas! ce n'est point moi qui suis allé chercher la retraite, répond Frontignac: c'est elle qui est venue me chercher. Voilà trois ans qu'elle me poursuit comme un lièvre à perdre son terrier. J'étais bien tranquille à Brémès, quand un matin j'aperçus les bandes de vos généraux. Je me réfugiai en Hollande, vous y arrivâtes le lendemain.

... pour leur dé...
... en quelques sorte des comploteurs...
... de l'histoire ; elle est remplie par le...

... Eh bien messieurs, j'ai entendu tout-à-l'heure l'honorable M. Ladières et je suis prêt à rendre hommage...

Je l'ai déjà dit : Dieu me préserve de voir dans la conscience des autres ce que je ne voudrais pas voir dans la mienne.

Mais, je le demande à M. de Sade lui-même : Ne trouvez-vous pas que votre proposition même a des inconvénients trop modérés ?

Vous exceptez les grandes existences administratives qui sont comme l'état-major du ministère, et cela est raisonnable.

Vous exceptez encore tous les militaires. Vous avez encore quelques exceptions, et alors, que vous restait-il ?

Messieurs, est-ce pour deux ou trois voix qui se déplaceraient dans la majorité que vous adopteriez la proposition ?

Je me dis alors : C'est au Nord qu'ils en veulent, allons vers le Midi. Mais à peine ai-je le temps de traverser la Saône...

On comprend combien toutes ces flatteries devaient exalter l'admiration pour Bonaparte et aider plus tard à son élévation.

Le directoire semblait encourager par sa mollesse et son désordre cet affaiblissement de l'opinion publique.

pour suffire à sa mission. Ne sentez-vous pas qu'il y a quelque chose d'antipathique au sentiment démocratique dans votre proposition ?

Le vrai principe démocratique, c'est que tout le monde soit apte à toutes les positions ; mais qu'il y ait d'autre souveraineté que celle des électeurs ; d'autre moralité que celle qui est dans le cœur des citoyens.

Vous ne créez pas la vertu, vous ne créez pas l'indépendance ; savez-vous ce que vous créez ? Vous créez la confusion au milieu de laquelle les électeurs ne sauraient plus où trouver leurs représentants utiles à l'intérêt général du pays.

Un mot encore. On vous a dit : La proposition n'est pas délatante, elle est modeste, petite ; mais l'opposition fait ce qu'elle veut.

(La suite au prochain numéro.)

PETITE CHRONIQUE.

UN SOUVENIR DU TEMS DE L'EMPIRE.

Un homme d'une soixantaine d'années, marchant avec peine et couvert de haillons, est assis sur le banc de la police correctionnelle sous la prévention de mendicité.

Aux interpellations de M. le président, il déclare se nommer Jérôme Bontoux, ancien militaire, et depuis, ouvrier terrassier.

Au moment où le tribunal délibère, un homme décoré de la Légion d'Honneur, et qui est assis au fond de l'auditoire, se lève vivement, s'avance à la barre du tribunal, et demande à M. le président la permission d'interroger le prévenu, qu'il croit reconnu.

M. le président. — Que voulez-vous lui demander ?
Le témoin. — Votre nom m'a frappé, mon brave... Vous vous appelez bien Bontoux ?
Le prévenu. — Certainement, monsieur.
Le témoin. — Vous avez servi... N'êtes-vous pas dans les hussards du colonel Christoph ?
Le prévenu. — Certainement !... Vous me con-

je n'ai jamais oublié des intérêts généraux n'aurait été porté plus loin. Seulement le tyranisme était nonchalant et sans passion ; on n'allait point au devant des injustices, mais on les accordait ; on ne commettait pas de violence, mais on les laissait commettre.

Caroline, qui ne prenait aucune de ces précautions, fut attaquée, aux Champs-Élysées, par quatre bandits qui l'envelopperent d'un manteau pour étouffer ses cris, la dépouillèrent et mirent en délibération s'il fallait l'assassiner.

Des discussions qui survinrent peu à près avec l'imprimeur arrêtèrent la publication de ce journal, qui fut remplacé par la Chrysolide.

... savez donc ?
Le témoin. — Rappeliez-vous donc la bataille de Wagram, au moment où le régiment a eu...

Le témoin. — Eh bien ! que vous est-il arrivé ?...
Le prévenu. — Oui, oui, je me souviens... Un de nos officiers allait avoir la tête fendue par un cavalier, quand j'ai renversé le brutal d'un coup de sabre dans la poitrine.

Le témoin. — C'est bien ça... Eh bien ! cet officier n'a pas oublié cela ; et la preuve, c'est qu'il vient à toi aujourd'hui, mon vieux camarade, et qu'il ne te laissera pas aller au dépôt ; ce n'est pas la place d'un vieux brave comme toi.

Le prévenu. — Comment, mon lieutenant, c'est vous ! quel bonheur !

Le vieux mendiant essuie les larmes qu'il se peut pas contenir.

Le témoin. — Ah ça ! j'espère que tu n'as jamais rien fait contre l'honneur, et que tu n'es coupable que de la misère ?

Le prévenu. — Oh ! soyez tranquille, mon lieutenant... j'ai toujours été un brave homme.

M. le président. — Il n'existe aucune manœuvre contre le prévenu.

Le témoin. — Eh bien ! mon vieux, c'est entendu ; et si ces messieurs veulent bien te mettre en liberté, je t'emmène.

Le tribunal, visiblement ému de cette petite scène, ne peut cependant se dispenser de prononcer une peine contre Bontoux, qui est condamné à vingt-quatre heures d'emprisonnement.

M. le président. — Bontoux sera mis en liberté demain.

Le témoin. — Je devais repartir ce soir pour Mantel, où je demeure ; mais j'en ai si bon besoin que je ne puis pas m'attendre. Je courrai à Paris, et j'irai te chercher demain, mon vieux camarade... Tu ne manqueras plus de rien.

Bontoux. — Merci, mon lieutenant ; merci !

Et s'approchant de Bontoux, l'officier lui glisse dans la main une pièce de 5 fr., en lui disant : Tiens, voilà pour prendre patience... A demain !

(Le Commerce.)

NOUVELLES DIVERSES

BAVIÈRE. — La Gazette d'Augsbourg du 15 avril publie la lettre suivante :

Paris, 15 avril.

Le postillon de M. de Lamartine occupe à un haut degré l'attention du cabinet. On craint une population qui, au milieu de tant d'hommes que la révolution de juillet a créés, peut seule exercer quelque influence sur les masses.

On lui a envoyé des affidés de la famille royale. Ce journal était pour elle le tonneau des Danaïdes Argand, aspidochelone, tout allait s'y engloutir sans qu'il parût moins vide.

Ces deux échecs, joints à des souffrances plus intimes, la jetèrent dans une sombre tristesse. Je revenais avec elle au soir d'hiver, le long des quais, et elle me racontait ses chagrins avec la sueur qu'elle mettait à toute chose, lorsqu'elle s'arrêta tout à coup devant un des parapets, les yeux fixés sur la rivière.

— Je regarde cette glace qui encadre le néant, me dit-elle avec une sorte de dépit à la fois douloureux et plaisant ; encore s'il y avait moyen de se noyer !

— C'est un plaisir que nous passons vous proposer, répondit une voix.

Etouffés, nous nous penchâmes sur le parapet : un bachelier qui travaillait dans un barque échouée, nous avait entendus.

— Vous n'avez qu'à dire un mot, nous bourgeois, jeta-t-il, j'vous casserai la glace, et dans un instant vous serez sous terre.

— Combien faudra-t-il vous payer ce service ? demanda Caroline.

— En revanche vous me donnerez pour boire.

— Et vous casserez la glace sans regret ? demandai-je.

pour l'engager à se modérer, mais il a répondu froidement de pareilles avances. D'un autre côté, ses amis prétendent que le parti législatif lui a fait des offres très brillantes pour le mettre dans les intérêts de Henri V, mais M. de Lamartine a également refusé. Ce député serait donc en ce moment le seul homme en France qui n'appartiendrait à aucun parti et qui a gardé son indépendance. Les journaux, qui aiment à exploiter les grands noms, ont tenté de se faire les organes de l'illustre député, mais il leur a répondu qu'il ne lui convenait pas d'avoir dans la presse un organe spécial de ses opinions. Toutefois, il a ajouté qu'il verrait avec plaisir ces journaux adopter son système politique. Enfin, il a dit qu'il ne prendrait la responsabilité d'un journal que lorsqu'il aurait la direction des articles principaux de ce journal. On a tenté un rapprochement entre M. de Lamartine et M. Thiers, mais inutilement. M. Molé et M. de Lamartine ne marchent pas sur la même ligne politique.

— "Savez-vous, Monsieur, disait un banquier anglais à un conservateur français, que si 1 franc par minute avait été versé dans la caisse de votre trésor public depuis la fondation de Rome jusqu'à aujourd'hui, cette somme n'atteindrait pas le chiffre de votre budget de 1844."

On paria, et le calcul suivant fut fait aussitôt : Il s'est écoulé 2,596 ans depuis la fondation de Rome; 1 franc par minute fait 60 francs par heure, 1,440 francs par jour, 43,200 francs par mois, 518,400 francs par an. Cette somme, répétée 2,596 fois, ne donne que le chiffre de 1,345,766,400 fr.; il s'en faut donc de 59,747,310 fr. que cette somme n'atteigne celle de 1,404,513,710 francs, chiffre du budget de 1844. (J. du Havre.)

— Un accident grave a manqué enlever à la France un de ses meilleurs citoyens, un de ses représentants les plus fermes et les plus respectés. — Hélas ! nous n'ajoutons que toutes les craintes qu'avait pu inspirer ce malheureux événement sont aujourd'hui dissipées.

Lundi matin, M. Dupont (de l'Eure) revenait de Rueil avec un de ses amis dans une voiture légère à quatre roues. A la descente de Courbevoie à Neuilly, la voiture allait presque au pas, et derrière elle s'avancait rapidement une diligence des Messageries Rives ou des Messageries Générales. A l'aspect de cette énorme machine roulant vers lui sans être aperçue ni entendue par son maître qui conduisait la voiture où se trouvait M. Dupont (de l'Eure), le domestique, placé derrière, frappa sur la capote, et, à ce signal mal interprété, la voiture s'arrêta au lieu de s'écarter. Le choc fut soudain. Un des palfreniers de la diligence s'engagea comme un levier dans les roues de la voiture légère, et, l'attirant à lui, la renversa du côté des chevaux. M. Dupont (de l'Eure) se releva l'épaule luxée, les reins fortement contusionnés, mais sans aucune fracture. Son compagnon de voyage a été beaucoup moins maltraité. L'honorable député est encore alité; mais nous pouvons affirmer aujourd'hui qu'il est en voie de guérison, et que ses médecins sont complètement rassurés sur les suites de cet accident. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il pluvait avoir le résultat le plus funeste; et nous saisissons cette occa-

— Aussi tranquillement que le fossoyeur fait son trou.
— Vous n'aimez donc personne ?
— Faites excuse, citoyen; un ouvrier, un misérable comme moi, qui voudrait manger les poissons par la queue, je l'empêcherais; parce que les pauvres tiennent peu de place et trouvent toujours à vivre; mais trinquer aux dépens des fous, c'est agaçant.
— Ce n'est pas de l'humanité au moins.
— Qui sait ! N'est-on pas, après tout, dans la vie comme à la guinguette ? L'vin manque, le fagot ne pétille pas : bonsoir !
Et se tournant vers Caroline :
— Allons, vous décidez-vous ? continua-t-il. Deux coups de pioche, et je vous fais un estomac raisonnable. Ce sera-t-il dommage qu'un si joli gargon n'ait pas une petite fantaisie ?
— Merci, dit Caroline en souriant, vous m'avez dégoûtée des plaisirs faciles; mais il est juste que je paie la leçon.
— Le batelier prit la pièce de monnaie qu'elle lui tendit.
— Alors je boirai à votre santé, dit-il; mais si l'idée vous revenait d'aller chercher une consolation dans la Seine, n'oubliez pas que je ferai votre affaire, et gratis. Vous me trouverez ici jusqu'au dégel.
— Peu après cette aventure, Caroline vint retourner à Versailles, et bien qu'elle fit de fréquents voyages à Pa-

sion pour représenter à l'administration publique le peu de soin qu'elle met à réprimer ou à prévenir par plus de sévérité les événements de ce genre qui, tant en étant rarement aussi sérieux, se reproduisent et se succèdent dans les environs de Paris, par l'espèce de tyrannie qu'exercent sur les têtes les conducteurs des grosses voitures suspendues ou non suspendues. (Commerce.)



Les salves qui ont retenti hier, dans la rade, célébraient l'anniversaire du couronnement de la Reine d'Angleterre, Victoria.

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO

Entrée du 25 juin.

Buenos-ayres brick golette Lusitana.

Partances.

Semacre sarda Victoria, pour Buenos-ayres.

Brick anglais Village Girl, pour Valparaiso.

Paquebot anglais Eufrosia pour Buenos-ayres.

AVISO

Se alquila un cuarto de alto, con muebles ó sin ellos para hombre solo con ventana, en la calle del 25 de Mayo, en esta imprenta del PATRIOTA FRANCÉS duran razon.

AVISO

Los abajos firmados llamán á los interesados en los negocios del finado D. Pedro Tilhet, se presentarán el viernes 30 del corriente en casa de D. Juan Laphin á las doce, para tomar conocimiento de las operaciones de la comisión y proveer á los medios de liquidación.

Les intéressés aux affaires du défunt Pierre Tilhet, soit créanciers, ou débiteurs, sont invités de se présenter le vendredi, trente juin, présent mois, au domicile de monsieur Laphin à midi précis, pour prendre connaissance des opérations de la commission, et pourvoir aux moyens de la liquidation.

Changement de domicile.

La lithographie de l'Etat, s'étant transféré son domicile de la rue de "las Cámaras" à celle du "25 de Mayo" n. 221 au 1er étage de la maison de MM. Villards et Arnaut marchands tailleurs.

ris, je ne la vis plus qu'à de rares intervalles. Elle travaillait à divers ouvrages qui parurent successivement et excitèrent la curiosité publique à plusieurs titres. Le premier fut une sorte de roman satirique intitulé *Esopo au bal de l'Opéra*. Il fut suivi plus tard de *Babiole*, du *Sterne du Mondigo* et du *Monastère de Sainte-Catherine*. Mais dans l'intervalle de ces différentes publications un grand événement vint changer sa position. Elle épousa le baron Auffdiener, colonel du génie au service du Portugal depuis vingt-quatre ans, et qui la compta de l'Alto Douro devant la construction de tous les chemins que lui servaient pour le transport des vins de Porto.

Ce mariage obligea Caroline à quitter le camp; elle partit avec un désespoir et une terreur que l'on eût pu regarder comme un pressentiment. On l'aurait figuré en effet l'arrivée d'une des *lixeas de Alcaide* au milieu de cette société portugaise aux vices dévotés, aux habitudes ignorantes et grossières! L'aspect de pays même la révolta.

J'aperçus, dit-elle, une campagne de terre cuite, parsemée de quelques oliviers que l'on eût pris pour des arbres de papier déteint; d'immenses ponts auxquels il ne manquait que des rivières, et un peuple en guenilles qui ne s'était point dégrasé depuis le jilaga; tout avait un aspect terreux, rance et malsain, depuis le beurre jusqu'aux enfants. J'appris bientôt que l'âme était encore pire que l'aspect. Il y a un proverbe portugais qui dit :

La protection que le gouvernement a voulu prêter à ce genre d'établissement est la preuve qu'il n'épargne aucun moyen pour satisfaire les personnes qui désirent se procurer en tout ce qui concerne cette profession, avec promptitude et prix modérés.

Changement de domicile.

Madame Mortet senecheuse vient de transférer son domicile de la place de la Cour-d'Or à la rue du 25 de Mai n. 121 ou 122 au magasin de MM. Villard et Arnaut marchands tailleurs.

Le public, ou du moins sa majorité, ne connaissant nos affaires que par les publications calomnieuses du sieur Cheneau, a pu concevoir une fâcheuse opinion de notre probité.

Ces infâmes et vils écrits portent le véritable cachet de la classe réprouvée à laquelle ils appartiennent, et, comme nous tenons à nous montrer toujours dignes de l'estime générale, nous dirons que notre conduite dans cette affaire a toujours été approuvée, soit par notre conscience, soit par l'opinion de ceux qui en ont été témoins. Comment comprendra-t-on qu'un CHESNEAU, qui s'est échappé de France pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers, ait l'audace de venir ici réclamer en son nom de probité? Aurait-il donc oublié ses lettres écrites de Pauillac à M. Ancresse, sous les dates du 17 et 19 septembre 1837, lettres qui furent envoyées aujourd'hui, et dans lesquelles il supplie instamment le dernier de vouloir bien garder le secret de sa fuite jusqu'au retour de M. de Pauillac et de répondre aux personnes qui viendront demander après lui, qu'il n'est absent que pour une quinzaine.

Ne voulant pas fatiguer l'attention complaisante du public, nous attendons pour notre réparation l'appel à la justice qu'il nous promet aujourd'hui, et il manque à sa promesse, nous la tiendras pour lui.

NOTA. La perte de 8,000 piastres, si atrociement fabriquée et si hautement déplorée par le sieur Cheneau ne doit être considérée PAR LE COMMERCE comme un moyen fort adroit de se procurer des débiteurs de Montevideo, et le paiement de leurs créances.

Montevideo, le 27 juin 1844.
BARRIS et ANCRESE.

"Baise la main qui peut te tirer du borbier, et que pe-la dès que tu es sorti."

"L'Europe de la nation entière en la! J'arrivais accoutumée à tous les raffinements de l'esprit de Paris; je trouvais des femmes qui ne savaient que et de prières et qui se parfumaient les cheveux avec de l'huile de lampe! On me regardait à bras armés, j'apportais les modes de France! Les plus grandes dames de Lisbonne voulurent se lier avec moi pour les voir de plus près; puis, la vue ne leur suffisant plus, elles s'adressèrent à ma générosité. Chaque taine me coûtait un châle ou une robe; mais pour moi je trouvais d'illustrissime et d'excellente!"

"On vint me dire un jour qu'une femme de la cour voulait me voir en grande toilette ornée de bijoux! Elle arrivait dans la chambre de la malade, je me levai, trois médecins, deux confesseurs, un garde-malade, six femmes de chambre, des matrones, des chapelains, des rousiers, et six mille de tout cela me regardaient. Je me fis soulever pour me regarder en tout sens. Elle se fit expliquer la forme de nos robes, de nos perruques, de nos chapeaux. Le confesseur, qui avait été le témoin de mon mariage, me servit d'interprète. Je me penchai vers lui, montrant mon chapeau aux uns et de l'habit, qui me regardait tant s'en parer qu'elle guérit et le porta à la messe célébrée en l'honneur de son père. (La suite à un prochain numéro.)"

AVIS.

Dans l'intérêt général, CHESNEAU, marchand tailleur, rue du 25 Mai, n. 198, prie toutes les honnêtes gens, et le commerce en particulier, de vouloir bien prendre connaissance de l'article suivant: ils connaîtront des lors ce qu'ils ont à attendre des hommes BAURIN et ANCESSY, dans le cas où ils auraient quelques rapports d'intérêt avec eux.

Je m'étais promis de ne parler de Baurin et d'Ancessy qu'après la liquidation de la société, mais, puisque ces individus continuent à me voler journalièrement je ne puis attendre plus longtemps.

J'ai déjà fait savoir par la voie des journaux que leur conduite chez moi leur aurait au moins valu dix années de détention, en Europe. Loin de m'attaquer en réparation, ce que je les défie encore de faire aujourd'hui pour le présent article, ils se sont contentés de répondre que je ne disais que des balourdises, et ils ont eu l'incroyable effronterie de dire que je mentais, quand eux-mêmes ont reconnu et signé tous les faits que j'ai avancés riant eux, jusqu'à ce jour, et ce que j'avance aujourd'hui. Oseront-ils encore dire que je mens?

D'après leur dernier écrit, beaucoup de personnes honnêtes, surprises sans doute par leur langue dorée, leur hypocrisie de Tartuffes, ont pu être un instant trompées sur leur compte; mais, lorsqu'elles sauront que, malgré toutes mes précautions, je n'ai, depuis cinq mois, obtenu l'adresse que des chiens qui se trouvent dans l'impossibilité de payer, et qu'ils ont servi les autres pour encaisser à leur profit les sommes qui me sont dues, comme ils l'ont toujours fait avant, pendant et après la dissolution de la société; elles rejetteront avec mépris tout ce que de semblables individus pourraient alléguer contre moi.

Le petit nombre de mes débiteurs, que j'ai eu l'occasion de voir, m'ont tous déclaré qu'ils avaient payé Baurin et Ancessy. Ces sommes reçues par eux, jointes à celles qu'ils n'ont pas portées sur les livres comme étant dues à la maison, et à ce qu'ils ont pris d'autorité, forment ensemble la somme de 231 piastres. Nul doute que, lorsque j'aurai vu tous mes débiteurs, le déficit sera plus que doublé. Ajoutez à cette somme tous les mauvais placements qu'ils m'ont faits pour compte de l'établissement, desquels ils ont répondu, comme aussi le dés crédit qu'ils m'ont causé auprès de mes clients, tous ces préjudices réunis peuvent s'évaluer, au minimum, à 8000 piastres. Cette somme, quoique considérable, perdrait pour moi de son importance, si les temps étaient meilleurs; mais, comme il en est malheureusement autrement, je me vois dès lors dans l'impossibilité de jamais réparer les pertes que m'ont causées ces malheureux infames.

Dés aujourd'hui, je vais les poursuivre par devant le tribunal de commerce, afin de savoir si, parce que j'ai la faiblesse de m'associer Baurin et Ancessy, ils ont le droit de me voler aussi cruellement et d'une manière si scandaleuse.

L'un de ces deux francs mauvais sujets, à son arrivée ici, a été arrêté par M. Dupont chez M. Copdehouat, puis, de 30 piastres par semaine, ensuite chez moi, aux gages de ce, devant son passage. L'autre, en arrivant de France, même soldé que le premier, est entré chez moi avec la prodigieuse largesse pour leurs deux, après avoir sorti avec des malles pleines.

C'est ainsi que, avec ce qu'ils m'ont volé, ils sont les hommes importants et qu'ils sont considérés comme négociants; l'un d'eux, par reconnaissance, se promet même de m'associer.

Tout ce que j'avance ici est à la connaissance du public; aussi, ai-je l'espoir que, ne voyant aucunement blessé dans mes intérêts, il ne me blâmera point d'avoir fait retentir mes plaintes par la voie de la presse, surtout lorsque je le fais dans l'intérêt général.

Montevideo, 24 juin 1843.

AVIS.

LE GÉNÉRAL DES VOLONTAIRES FRANÇAIS
Tous les individus de la légion ou hors de la légion qui voudraient faire partie de la musique, peuvent se présenter dimanche à 3 heures à l'Etat major pour se faire inscrire et prendre connaissance des conditions.

Le colonel, — Thiébaud.

AVIS DIVERS.

AVIS.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote réunis dans une seule feuille la Marseillaise, le Chant du Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

NOURRICE.

Une Nourrice française dont le lait n'a que quinze jours, désire trouver un enfant pour nourrir chez elle, s'adresser à côté du café de l'Immortel, chez M. Jean Julien à la pastelerie.

AVIS.

On vient d'imprimer, à l'imprimerie de la Choré, un ouvrage intitulé :

INSTRUCTIONS DE L'ARTILLERIE.

qui comprend celle des recrues, le manuel des guides, et la tactique des éclaireurs; extraits de la dernière édition de Valence, avec 29 gravures lithographiées, qui indiquent les signes du commandement avec l'épée ou la canne.

Il se vend à ladite imprimerie, et chez Domenech ou chez Varela, place de la Constitution

CHIEN PERDU.

Un chien de six mois, poil long et blanc, oreilles rouges, le dessous du cou rasé. La personne qui le ramènera, rue del Corcito n° 152, ou qui pourra donner connaissance de la personne qui le retient, recevra une bonne récompense.

AVIS.

Celui qui aurait un billard et voudrait le louer, avec tous les ustensiles nécessaires, peut s'adresser chez M. Mathieu, rue de Buenos-Ayres n° 232 et 234.

M. le capitaine de l'Argente, est prié de passer au bureau du Patriote, pour affaire qui le concerne.

AVIS A NOS SOUSCRIPTEURS.

Le Repartidor du Patriote étant changé, nous prions ceux de nos souscripteurs qui n'auraient pas reçu le journal depuis deux jours, de vouloir bien adresser leurs réclamations au bureau du journal.

AVIS A MES COMPATRIOTES

Et aux défenseurs de la liberté.

A dater de ce jour, lorsque la légion prendra les armes, il y aura un dépôt d'armes, de gibernes et de munitions, au bureau de l'Etat Major pour tous ceux qui, n'ayant pas pris les armes, voudraient concourir à la défense de la noble cause à laquelle nous nous sommes dévoués pour protéger nos vies, celles de nos familles et conserver un bien être acquis avec tant de peines et de travaux.

Le colonel des Volontaires Français, THIEBAUD.

L'abbé Desombres, dont les services, comme aumônier du régiment des Volontaires Français, ont été agréés par le chef du corps et confirmés par l'autorité locale et ecclésiastique, a l'honneur d'annoncer à ses frères d'armes que, pour tous les secours spirituels de sa compétence, comme aussi dans l'exercice des devoirs dont il s'est chargé, il est, dès ce moment, à la disposition de toutes les familles, dont les chefs auront pris les armes pour une cause aussi sainte que nationale.

S'adresser à l'hôpital de la Charité, où demeure M. l'aumônier, et, dans le cas où il ne se trouverait pas chez lui, laisser une adresse au bureau de l'intendance, qui se trouve à main gauche, en entrant dans la cour de l'hôpital.

ARMES DE CHASSE et DE GUERRE:

Nous nous empressons de prévenir les amateurs que nous avons vu, chez M. Domergue Coste aîné, maison Lavallina, des fusils de chasse et de guerre, au moyen desquels on peut tirer 10 à 12 coups à la minute. Au moyen d'un procédé ingénieux ces fusils qui se chargent par la culasse, se chargent comme les fusils ordinaires, dans le cas où son manquera de cartouches.

Les prix de ces fusils ne sont pas plus élevés que ceux à système ordinaire.

Avis de la Salle de Commerce.

Le directeur de la Salle de Commerce fait savoir au public que les paquets entre Montevideo et Buenos-Ayres, ayant perdu ladite qualité, et se trouvant désormais considérés comme navires marchands, les signaux de sortie ne seront plus comme auparavant, mais seulement sur l'anglais, et lorsqu'ils se feront aviser, ils mettront, comme navires marchands, les pavillons de leurs nations. Le packet anglais sera le seul qui sera signalé comme auparavant.

Les lettres de non souscripteurs ne seront admises, pour le départ, qu'avec un paiement de 6 vintins pour chacune.

Le Directeur,

J. ROSQUILLAS.

AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Lecroix, rue Sarandi, autrefois San Carlos, 96.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, etc., qu'elle peut disposer de quelques heures pour donner des leçons particulières à domicile ou chez elle. Les succès qu'obtiennent tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur sont un sûr garant de la confiance qu'on voudra bien leur accorder, confiance qu'elles se forceront de mériter de plus en plus.

AVIS.

Maison Honoré Gasparin, platero, rue del Riucon, on achete or vieux, argent et cuivre.

Le Gérant Jb. REYNARD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jb. REYNARD.